

Paris, le 08 mars 2022

Destinataires *in fine*

Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle

Direction générale  
de la recherche et de l'innovation

Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche

Sous-direction territoires, société  
et savoirs

DDA1 n° D2022-002472

Affaire suivie par  
Caroline Censier-Calmus  
Tél. : 01 55 55 86 21  
Mobile : 06 18 29 00 43

caroline.censier-calmus@enseignement  
sup.gouv.fr

1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Objet : Qualification Discipline rare Génie papetier**

Au vu du dossier déposé par la communauté d'étude Génie papetier, des réponses apportées par la communauté d'étude Génie papetier aux questions posées par le comité de pilotage Disciplines rares, **décision a été prise de qualifier le Génie papetier de Discipline rare et de l'inscrire à la cartographie Disciplines rares.**

La qualification de discipline rare est attribuée pour 2 ans. Cette qualification du Génie papetier en tant que discipline rare entraîne un suivi, ainsi qu'une révision du respect des critères de définition Disciplines rares, à l'issue de laquelle sera décidé du maintien de l'inscription du Génie papetier à la cartographie des Disciplines rares.

Le chef de service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement supérieur et de la  
recherche



Sébastien Chevalier

**Destinataires :**

Jean-Claude Roux  
Raphaël Passas

**Copie à :**

Naceur Belgacem  
Agnès Boyer  
Anne Blayo  
Pierre Benech  
Yassine Lakhnech  
Anne-Sophie Barthez  
Claire Giry  
Sébastien Chevalier  
Mohammed Benlahsen  
Philippe Casella  
Christine Chojnacki  
Valérie Fromentin  
Paul Indelicato  
Martina Knoop  
Jean-Michel Verdier